

L'agriculture wallonne : l'apport des femmes



Juliette Villez¹
Carmelina Carracillo
Illustrations : Roxana Alvarado
Mai 2016

Pour que la Terre tourne plus JUSTE !

¹ Stagiaire au secteur politique. Dernière année Master en Sciences politiques – Europe et Amérique du Nord à l'Université Libre de Bruxelles (ULB).

Premier mai : fête des travailleurs !

Profitons-en pour attirer l'attention sur les travailleurs de l'ombre parmi lesquels on compte les femmes et en particulier les agricultrices/paysannes. Pourtant, leur contribution à la ferme familiale est considérable tant au Nord qu'au Sud.

En Wallonie, comme les agriculteurs, les femmes veulent pouvoir vivre de leur travail à la ferme et obtenir un revenu décent tout en étant reconnues.

Pas si simple...

Une analyse basée notamment sur des interviews d'agricultrices wallonnes².

Certes, les agricultrices comme les agriculteurs font face aux mêmes enjeux socioéconomiques communs et partagent des recommandations communes en matière de politiques agricoles et commerciales.

Cependant, pour les agricultrices, se pose une double difficulté. D'une part, il est plus malaisé de faire reconnaître leurs apports économiques dans l'exploitation familiale et d'autre part, elles vivent dans le milieu rural et agricole où elles peuvent être isolées et où les préjugés sexués prennent des formes spécifiques.

L'apport socioéconomique des femmes dans l'agricultrice wallonne

Les agricultrices contribuent à l'économie de l'exploitation de façon non négligeable. Elles sont multifonctionnelles, créatrices de diversification au sein des exploitations et elles sont le plus souvent à l'origine d'apports de revenus extérieurs à l'exploitation.

La multifonctionnalité des tâches

En s'exprimant à propos de cette multifonctionnalité, les interviewées donnent aussi à voir l'économie et les bénéfices qu'elles font faire à l'exploitation. Citons trois extraits de témoignages recueillis :

« Les femmes, s'occupent en général des papiers, une fameuse économie puisque au sein d'une exploitation, cette tâche représente un quart du temps de travail. »

« Les agricultrices font plein de petites choses et en plus, elles ont la possibilité d'être la roue de secours quand il y a un problème. Toutes les petites choses qu'une femme effectue valent beaucoup d'argent. Par exemple, si la moissonneuse est en panne, la femme peut interrompre son activité pour trouver la pièce ad hoc et l'apporter à son mari pour qu'il répare la machine rapidement. C'est un gain d'argent et de temps ».

« Dans une ferme, les femmes réalisent toutes les tâches dites secondaires au premier abord mais pourtant indispensables au bon fonctionnement d'une exploitation et qui sont aussi celles que le mari n'a pas le temps d'effectuer. »

La diversification des activités agricoles

La diversification est une réalité et un enjeu économique vital pour une partie des exploitations wallonnes. La diversification des activités comprend, par exemple, la création de

² Les entretiens ont eu lieu dans le courant du quatrième trimestre 2015 et ont concerné des agricultrices membres respectivement du Mouvement d'Action paysanne (MAP), de la Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs (FUGEA) et de l'Union des Agricultrices Wallonnes (UAW), branche féminine de la Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) syndicat agricole principal en Wallonie.

gîte, l'accueil scolaire ou encore la transformation de matières premières avec parfois la vente directe au sein de l'exploitation.

Plusieurs raisons poussent à cette diversification. Citons :

- Etre en mesure de rester sur l'exploitation

« Lorsqu'une femme est issue du milieu agricole mais qu'elle doit quitter l'exploitation pour des raisons économiques, elle va y réfléchir plus longuement ou alors, elle va essayer de diversifier les activités afin de rester dans l'exploitation »

- Valoriser ses compétences tout en sensibilisant divers publics aux activités de la ferme.
- Obtenir un revenu supplémentaire tout en rencontrant un public diversifié

« Cela permet d'être en contact avec le monde extérieur et ne pas rester enfermée dans la ferme. C'est une charge de travail de plus mais c'est aussi un revenu supplémentaire non négligeable. ».

Transformation de produits fermiers, ouverture d'un gîte ou d'une table d'hôtes, séjours scolaires, toutes ces animations demandent du temps dans leur préparation et exigent un suivi administratif et comptable. Par ailleurs, la mise en place de ces activités complémentaires ne s'exerce pas sans difficultés : scepticisme possible du mari, méfiance des banques, formation insuffisante (formation économique, administrative, de savoir-faire aussi tout simplement)³.

Cette diversification est-elle pour autant une « affaire de femmes » ? L'une d'entre elles déclare :

« Il y a très peu d'hommes qui se lancent dans des gîtes et des chambres d'hôtes car il faut faire et défaire des lits, laver des salles de bain utilisées par d'autres, aller faire des courses, le service, le nettoyage. C'est clairement un travail connoté plus féminin. Pour les magasins, par contre, il y a des hommes et des femmes... Dans le domaine de la bio-méthanisation, nous retrouvons beaucoup plus d'hommes que de femmes car c'est une tâche et une vision des choses plus masculines. Il y a des golfs à la ferme, des parcs d'accrobranches où nous trouvons plus d'hommes que de femmes ».

L'apport de revenus extérieurs à la ferme

En Wallonie comme dans l'Union européenne, on assiste à une diminution de la main d'œuvre agricole et une baisse générale des revenus des agriculteurs/trices. En 2013-2014 en Wallonie, seulement 32,8 % des 4164 conjoints-aidants travaillaient au sein de l'exploitation à temps plein. Le travail à l'extérieur de l'exploitation est la norme en Wallonie pour les époux/ses et conjoint(e)s de chefs d'exploitation⁴.

Les chefs d'exploitation étant majoritairement des hommes, ce sont souvent les femmes qui travaillent à l'extérieur. Pourtant, comme témoigne une agricultrice :

³ Ministère de la Région wallonne. Direction générale de l'agriculture, « L'agriculture au féminin », dans les *Nouvelles de l'hiver*, 1^{er} trimestre 2005, p. 10 et pp. 14-15

⁴ Département de l'Etude du Milieu naturel et agricole. Direction de l'Analyse économique agricole, « Evolution de l'économie agricole et horticole en Wallonie », pour la Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement, 2013-2014, pp. 5-9

« A l'extérieur de la ferme, la situation économique n'est pas forcément meilleure. Le marché du travail n'est pas accueillant envers les plus jeunes, les plus âgés ou encore envers les personnes ayant arrêté de travailler pendant une période plus ou moins longue. C'est souvent le cas pour les épouses d'agriculteurs bien qu'elles soient qualifiées et aient un diplôme, par exemple un diplôme d'institutrice ou de comptable. Souvent à 25 ans, elles sont entrées dans une exploitation et y ont travaillé parfois jusqu'à 45, 47 ou encore 55 ans. Elles se retrouvent à faire des ménages ou alors elles ont la chance de trouver un petit boulot dans un service de remplacement ou comme secrétaire chez quelqu'un qu'elles connaissent ».



Le revenu féminin contribue aux frais du foyer que le revenu de l'exploitation ne permet plus d'assurer totalement (nourrir les enfants et payer leurs études, rembourser des emprunts, etc) Dans les jeunes ménages ou dans ceux où la femme a travaillé à l'extérieur avant d'entrer dans la ferme, il arrive que la femme garde son propre revenu ou du moins une partie de ce revenu. Pour les femmes d'agriculteurs, la motivation « économique » de travailler à l'extérieur ne doit toutefois pas éluder aussi de possibles raisons personnelles comme le besoin de nouveaux horizons, de valorisation de leurs diplômes, d'indépendance vis-à-vis du revenu de l'exploitation, de rencontre avec des personnes d'autres milieux⁵.

La remise en question des stéréotypes sexués

Dans le monde agricole comme dans le reste de la société, des stéréotypes et des préjugés déterminent souvent la place des femmes et les rôles dans lesquels elles sont cantonnées.

En cas de décès du mari, lorsqu'une agricultrice se retrouve seule (ou avec ses enfants) pour gérer une exploitation, il arrive que les agriculteurs des alentours veulent racheter les terres et/ou le matériel de l'exploitation car bien souvent, il y a encore l'image dans l'esprit de la plupart des citoyens qu'une agricultrice ne peut gérer une exploitation seule. Dans ce cas-là, il faut beaucoup de conviction de la part de l'agricultrice pour reprendre l'exploitation et démontrer que ces préjugés ne sont pas fondés. « C'est un beau défi et quand elles réussissent, elles peuvent être très fières. Notamment quand les gens les appellent pour prendre des conseils, c'est une preuve de réussite et qu'elles ont la confiance du monde agricole. »⁶.

Quels sont donc ces stéréotypes qui perdurent notamment dans la division des tâches agricoles entre les époux ou frère(s)/sœur(s) ou encore entre associés ?

⁵ Dans l'état des lieux réalisé sur les agricultrices wallonnes en 2014, la raison économique était citée en premier même si la seconde raison est le besoin de sortir de son milieu agricole et d'avoir des contacts sociaux.

Gembloux Agro-bio Tech et Réseau wallon de développement rural, *Op. Cit.*, p. 32

⁶ *Ibid.*

Pour ce qui concerne la division des tâches au sein de l'exploitation, actuellement, certains travaux agricoles sont plutôt réservés aux agricultrices car considérés comme plus féminins puisqu'ils nécessitent moins de force physique ou sont moins mécanisés. La plupart des répartitions observées aujourd'hui sont identiques à celles en vigueur il y a quelques décennies. Les normes sociales étaient justifiées et se justifient toujours dans certains cas par le sexe des personnes⁷. En 2005, une étude avait déjà mis en évidence la répartition spécifique des travaux agricoles entre hommes et femmes sur base d'un échantillon composé d'une centaine d'agricultrices wallonnes⁸.

Les machines motorisées

Tous les domaines de l'agriculture sont actuellement concernés par la mécanisation des technologies utilisées qui a explosé peu de temps après la seconde guerre mondiale. Cela a permis de produire plus, plus vite et sur de plus grandes surfaces⁹. Cette motorisation importante se constate notamment dans les exploitations où les (grandes) cultures prédominent. Dans ce type de culture, il y a peu de femmes sur les tracteurs. Les épouses des chefs d'exploitation travaillent le plus souvent à l'extérieur de l'exploitation agricole. Toutefois, lorsqu'elles réalisent des tâches au sein de ce type d'exploitation, elles s'occupent plutôt des tâches administratives¹⁰. Une agricultrice témoigne : « *Mon père estimait qu'une femme ne devait pas conduire un tracteur. Il disait : elle peut faire de la gestion, prendre des décisions, tenir le budget mais c'est à un ouvrier de monter sur le tracteur. Il faut qu'une femme élève ses enfants, soit au foyer, s'occupe des papiers, des petits veaux* ».

L'étude d'Emmanuelle Piccoli (2006)¹¹ porte le même constat. Les garçons dès l'enfance apprennent à aider leur père dans l'entretien, la réparation et la conduite des engins agricoles. Dès qu'il y a mécanisation de tâches agricoles, dit aussi l'étude, les hommes prennent le pas sur les femmes¹².

Les animaux

Le travail avec les animaux dans une exploitation est majoritairement laissé aux agricultrices. Cependant, il est important de comprendre que dans ce type de tâche, existe également une sorte de « sous division ». Par exemple, l'insémination des truies est perçue comme un travail masculin alors que l'activité de nourrir les animaux, souvent les plus petits, est une tâche dite féminine¹³. Les interviewées signalent elles aussi que les femmes s'occupent généralement des animaux en bas âge (comme les veaux par exemple).

⁷ De FAVEREAU, Corentin, « L'agriculture se décline, aussi, au féminin ! », pour *Femmes en milieu rural* (ACRF), 2012, p. 3

⁸ Ministère de la Région wallonne. Direction générale de l'agriculture, « L'agriculture au féminin », dans les *Nouvelles de l'hiver*, 1^{er} trimestre 2005, pp. 9-11

⁹ PICCOLI, Emmanuelle, « Le monde agricole en Wallonie : enjeux sociaux d'une souveraineté alimentaire », pour *Centre avec*, 2006, pp. 7-8

¹⁰ DUQUESNE, Brigitte, « Agricultrices, acteurs clés du développement rural et d'une agriculture durable », pour la conférence « Mixité des formations et égalité professionnelle en Europe », 1 et 2 décembre 2008, Bruxelles, p. 2

¹¹ PICCOLI, Emmanuelle, *Op. Cit.*, p. 15

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

Gembloux Agro-bio Tech et Réseau wallon de développement rural, *Op. Cit.*, pp. 33-35

Le travail administratif

Dans deux enquêtes réalisées en Belgique à neuf ans d'écart (2005 et 2014), il est signalé que les tâches administratives au sein des exploitations wallonnes sont majoritairement réalisées par les femmes¹⁴. « *La comptabilité, la paperasse sont plutôt des domaines où les femmes sont présentes* » confirme une agricultrice.

La participation à des formations et des séances d'informations

Les tâches administratives, dépendantes des nombreuses législations wallonnes et européennes, évoluent et se complexifient. Assister aux séances de formations et d'informations est donc indispensable pour rester au courant et être à même de remplir au mieux les dossiers administratifs. Or, dans le milieu agricole wallon en général, il semble que même chez les jeunes, ce soient surtout les hommes qui participent aux formations et aux réunions d'information.

Le fait de ne pas assister à des formations et séances d'informations peut être pénalisant pour les agricultrices qui s'occupent de la gestion administrative d'une exploitation. Ces séances peuvent également être bénéfiques pour se lancer dans la diversification, tâche là aussi réalisée majoritairement par les femmes¹⁵.

Il faut souligner ici le rôle important que joue l'Union des Agricultrices Wallonnes (UAW) en dispensant des formations spécifiques pour les agricultrices. « *Lorsqu'il y a des réunions organisées par l'UAW, les femmes sont directement informées. De plus une information comprise par une femme ou par un homme n'est pas toujours comprise de la même manière.* »

Par ailleurs, dans le milieu agricole « alternatif » comme par exemple le Mouvement d'action paysanne (MAP), si l'on se réfère à l'une de ses agricultrices : « *la majorité des personnes assistant aux formations et réunions d'information sont des femmes ou alors il s'agit d'agriculteurs célibataires... Ce type d'agriculture va à l'encontre de la majorité des méthodes et des mentalités actuelles en Wallonie et les femmes ont peut-être moins peur du regard et osent plus entreprendre. En s'affirmant et en montrant l'exemple, les mentalités vont peut-être changer* ».



Egalité entre les femmes et les hommes en agriculture en Wallonie et ailleurs : un processus irréversible ?

Malgré les difficultés spécifiques que rencontrent encore les agricultrices wallonnes comme celles du monde entier, des évolutions sont perceptibles dans le milieu agricole wallon comme dans le reste des sociétés du Nord et du Sud.

Des outils juridiques internationaux et nationaux existent et qui visent l'égalité entre les sexes, y compris dans le monde rural et agricole.

¹⁴ Ministère de la Région wallonne, *Op. Cit.*, p. 11

Gembloux Agro-bio Tech et Réseau wallon de développement rural, *Op. Cit.*, p. 35

¹⁵ Gembloux Agro-bio Tech et Réseau wallon de développement rural, *Op. Cit.*, p. 71

Ils sont nombreux les mouvements et syndicats ruraux spécifiques féminins qui jouent un rôle non seulement dans la création de ces instruments, mais aussi dans le suivi de leur application.



Par ailleurs, on peut espérer que l'augmentation du nombre d'étudiantes dans les cursus agricoles diminue les clichés véhiculés sur les femmes dans le monde agricole... même si les filles sont plus nombreuses dans l'enseignement supérieur que dans l'enseignement professionnel¹⁶.

Toutefois, les avancées ne doivent pas faire oublier le chemin qui reste encore à parcourir. Les données et les études sur la situation des agricultrices au Nord et au Sud sont à renforcer. Et l'obtention d'un salaire décent, l'amélioration des statuts et outils juridiques et leur suivi, la lutte contre les stéréotypes sont toujours des objectifs d'actualité au Nord comme au Sud.

Quoiqu'il en soit, forces économiques indispensables dans l'exploitation familiale et actrices importantes dans la société, les agricultrices se forment et s'informent pour rester à même de vivre de et dans l'exploitation agricole.

Rendons hommage à ces femmes qui, malgré les difficultés qu'elles rencontrent, contribuent à faire exister et à maintenir une agriculture familiale et nourricière digne de ce nom.

Bibliographie

Articles

- De FAVEREAU, Corentin, « L'agriculture se décline, aussi, au féminin ! », pour Femmes en milieu rural (ACRF), 2012
- PICCOLI, Emmanuelle, « Le monde agricole en Wallonie : enjeux sociaux d'une souveraineté alimentaire », pour Centre avec, 2006

Ouvrages et rapports

- COUSINNE, Anaëlle, « Les agricultrices, acteurs clés du développement durable ? Etude qualitative auprès d'agricultrices bio en Wallonie », pour l'Université Libre de Bruxelles, 2013-2014
- Département de l'Etude du Milieu naturel et agricole. Direction de l'Analyse économique agricole, « Evolution de l'économie agricole et horticole en Wallonie », pour la Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement, 2013-2014

¹⁶ De FAVEREAU, Corentin, *Op. Cit.* p. 3

- DUQUESNE, Brigitte, « Agricultrices, acteurs clés du développement rural et d'une agriculture durable », pour la conférence « Mixité des formations et égalité professionnelle en Europe », Bruxelles, 1 et 2 décembre 2008
- Gembloux Agro-bio Tech et Réseau wallon de développement rural, « Le portail des agricultrices wallonnes en 2014. Comprendre les besoins des agricultrices afin de leur apporter un soutien adapté », 2014
- LAISNEY, Céline, « Les femmes dans le milieu agricole », pour le Centre d'Etudes et de prospective du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, 2010

Sites officiels

- Décret relatif au Code wallon de l'Agriculture, sur le site du Moniteur belge, <http://agriculture.wallonie.be/BG/CodeWallonAgricultureVersionMoniteur.pdf>, jeudi 5 juin 2014
- Ministère de la Région wallonne. Direction générale de l'agriculture, « L'agriculture au féminin », dans les *Nouvelles de l'hiver*, 1er trimestre 2005
- Service public fédéral Economie, Direction générale statistique, « Chiffres clés de l'agriculture. L'agriculture en Belgique en Chiffres », 2015
- Site de la Commission européenne, « Agriculture et développement rural. L'agriculture biologique », http://ec.europa.eu/agriculture/organic/organic-farming/what-is-organic-farming/index_fr.htm

